PERISCOOP
periscoop2008@yahoo.fr
Le Soir d'Algérie - Vend. 3 - Sam. 4 octobre 2008 - Page 2

LA PRÉOCCUPATION DE HARRAOUBIA

La cérémonie officielle d'ouverture de l'année universitaire, en présence de Bouteflika, aura lieu prochainement à Tlemcen.

L'événement préoccupe au plus haut point le ministre de l'Enseignement supérieur. Si bien que, lors de sa réunion avec les directeurs de wilaya des œuvres universitaires, le problème de l'hébergement (un déficit de 4 000 lits rien qu'à Alger) a été relégué au second plan. Ainsi, rapportent des présents Rachid Harraoubia a exhorté ses cadres à préparer... «le maximum de bus et d'étudiants» pour la réussite de la cérémonie.

Mieux, le ministre a insisté pour que les étudiants «mobilisés» ne soient pas affiliés à une quelconque organisation estudiantine.

La tare pour un député français

Alors qu'il n'était interrogé par France 3 samedi dernier que sur l'enfouissement des déchets radioactifs en Moselle, Philippe Leroy, président UMP (droite) du Conseil général de la Moselle, a eu cette inattendue réponse : «On est embêté mais je suis plutôt pour l'enfouissement», ajoutant : «On est embêté aussi avec les populations de gitans : personne n'en veut et pourtant le civisme aujourd'hui, pour tout le monde, c'est de savoir que nous avons à accueillir, sur nos territoires, des populations difficiles, des logements sociaux, les déchets nucléaires, industriels et ménagers». Quel lien entre les déchets nucléaires et les gitans pour ce représentant de la majorité ? Rien, sinon que pour cet élu, les gitans (et sans doute toute population qui n'est pas de souche) constituent une horreur environnementale qu'il faut enfouir au plus profond des terres.

Le secrétaire général et l'informateur du Périscoop

Le secrétaire général de l'APC de Bir-Mourad-Raïs, qui avait utilisé durant ses vacances à Jijel un véhicule de la commune et une fois ce véhicule en panne, il avait fait appel aux services d'un dépanneur qu'il a tenté de faire payer sur le budget de la commune, a fait encore parler de lui. Rappelons que le receveur a refusé d'honorer cette facture au motif que le véhicule n'avait pas d'ordre de mission et la wilaya d'Alger a engagé une enquête administrative. Pour se venger, notre SG a suspendu un chef de bureau en pensant que celui-ci était l'informateur du Périscoop. Un conseil gratuit à ce SG : vous pouvez muter l'ensemble du personnel de l'APC, le Périscoop continuera à informer ses lecteurs des dépassements qui pourraient se produire dans cette commune.

Précisions de la cour d'Alger

Suite au Périscoop intitulé «Chambre sans juge» publié dans notre édition du 23 septembre, nous avons reçu les précisions suivantes de la cour d'Alger. «En effet, le magistrat en charge de la troisième chambre d'instruction du tribunal d'El-Harrach fut bel et bien muté au tribunal de Dellys lors du dernier mouvement annuel des magistrats décidé par le Conseil supérieur de la magistrature en sa session de juillet 2008. Toutefois, le poste précédemment occupé par le juge intéressé n'est pas resté vacant, contrairement à ce qui fut affirmé par l'auteur de l'article puisqu'il fut remplacé, selon les mêmes formes, par l'un de ses collègues du tribunal de Bir-Mourad-Raïs qui se trouve présentement en formation spécialisée en France, laquelle formation prendra fin le 30 septembre 2008.

Quant aux dossiers pendants devant la chambre d'instruction en question sur ordonnance de Monsieur le Président de la Cour d'Alger, ils furent, du moins pour les plus importants, répartis entre les juges d'instruction du même tribunal pour leur prise en charge conformément à la loi.»

Stigmatiser est interdit en France, sauf pour les RG

«Auriez-vous l'amabilité de m'indiquer si parmi votre personnel, vous avez des agents de confession autre que chrétienne… Pouvez-vous me dire si certains d'entre eux ont demandé des aménagements d'horaires ou de service pour pratiquer leur religion.» C'est là le contenu d'un mail adressé au Conseil général Rhône-Alpes par la sous-direction de l'information générale (anciennement les Renseignements généraux) du département du Rhône. Illégale et anticonstitutionnelle, cette demande a été d'abord prise pour un canular, d'autant que ce type d'information est totalement proscrit par la loi. Mais l'on n'est pas, par les temps qui courent, à une entorse près lorsqu'il s'agit de stigmatiser les musulmans et de ficher tous les «Mohamed et autres Fatima». La ministre de l'Intérieur a promis une enquête sur ce mail bien réel mais qu'elle qualifie de décision individuelle d'un policier. Les représentants des musulmans de la région ont demandé audience à Sarkozy.